

NOVEMBRE 2020



847 habitants
1 413 hectares

COMMUNE DE SAINT GERMAIN ET MONS

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES Imprimé en 440 exemplaires par nos soins
Directrice de la Production Michelle DORANGE / Directeur de la Rédaction : Henri DELHAL



LE LIEN COMMUNAL

[En tant qu'enseignante (on le reste toujours même à la retraite !), je considère que l'école est d'une importance primordiale pour notre société. C'est pourquoi, je souhaite commencer ce bulletin par un hommage à Samuel Paty et, à travers lui, à tous les professeurs qui assurent leurs missions de pédagogues.

Plus proche de nous, la commune de Saint Germain et Mons a vu le retour, à la mi-septembre, de la plupart des associations qui ont retrouvé le chemin de la Salle des Fêtes ou de la Maison des Associations (le GERBAPP devrait reprendre normalement en janvier). Je les en remercie : cela se fait dans le respect du protocole sanitaire ainsi leurs activités peuvent se dérouler dans les meilleures conditions. Il ne faut pas oublier que les associations sont le symbole de la vie d'une commune.

Je terminerai sur une citation d'Antoine de Saint-Exupéry : « Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible. ».

C'est bien de cela dont il s'agit dans le contexte actuel : soyons toujours vigilants, en gardant le moral et un état d'esprit de solidarité. Et ainsi nous pourrions retrouver nos proches lors des fêtes de fin d'année et commencer, ensemble, l'année 2021 lors des vœux traditionnels. Ce que j'espère profondément].

Le texte [...] ci-dessus a été écrit le 24 octobre, depuis la situation sanitaire s'étant aggravée, le confinement est de nouveau en vigueur : respectons-le et croyons en l'avenir.

Durant cette période, la mairie sera ouverte aux horaires habituels. Et surtout n'hésitez pas à me contacter comme indiqué dans l'encart ci-dessous afin, si ce n'est déjà fait, de pouvoir mettre un visage sur un nom ou un nom sur un visage.

Cordialement,

Votre Maire

CATASTROPHE NATURELLE

L'arrêté du 15 septembre 2020, dont nous avons eu connaissance dans le **Journal Officiel du 25 octobre 2020**, ne reconnaît pas notre commune en état de catastrophe naturelle au titre des mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1er juillet au 31 décembre 2019.

Un recours peut être fait jusqu'au 20 décembre 2020. Nous vous tiendrons informés de nos démarches.



Le Maire et les Conseillers municipaux présenteront leurs vœux aux Administrés de la Commune **le mercredi 6 janvier 2021 à 19h** à la salle des fêtes.
(sous réserve de la situation sanitaire)

Dans ce numéro :

Mot du Maire	1
Informations importantes	1
Cérémonies du 11 novembre La Commune Nouvelle activité	2
Brûlage des déchets verts	3
Vie Associative	3
Vie Associative	4

Horaires d'ouverture de la Mairie**Lundi et Mercredi :**

9h/11h45—13h30/16h45

Mardi et Jeudi :

13h30/16h45

Vendredi :

9h/11h45—13h/16h45

Tél : 05 53 23 20 53

Michelle DORANGE se tient à la disposition des Administrés pendant les heures d'ouverture de la mairie ou sur rendez-vous .

LA COMMUNE

Commémoration du 11 Novembre

Il y a 102 ans, prenait fin à 11 heures, le 11^{ème} jour, du 11^{ème} mois de l'année 1918, la terrible épreuve que fut pour la France, l'Europe et le monde, la première guerre mondiale.

La commune n'oublie pas une telle tragédie, cette date ne doit pas tomber dans l'oubli et soyons fiers de nos aînés.

Rendons hommage à nos soldats morts pour la France et pour notre liberté.

10h00 *Dépôt de gerbe au Monument aux Morts par le Maire*

*Cette commémoration se déroulera uniquement avec quelques élus et anciens combattants.
Masque de protection et distanciation pour respecter les mesures sanitaires.*

Travaux en cours

- Extension du cimetière
- Travaux de remise en état des velux de l'école.
- Travaux de sécurisation (au niveau de la génoise) de la chapelle de Mons.

Achats

- Remplacement d'un TBI et d'un ordinateur portable pour l'école.

Des attestations de déplacement dérogatoires seront mises à disposition, en dehors des heures d'ouverture, sous le préau, derrière la Mairie.

RESPECTONS L'ENVIRONNEMENT

1) Tout propriétaire riverain d'un fossé et d'un contre-fossé se doit de procéder à son **entretien** régulier afin qu'il puisse permettre l'évacuation des eaux en évitant toutes nuisances (article 640 et 641 du Code Civil).

2) Le Couillou, petit ruisseau qui traverse notre commune, ne doit pas réceptionner les tontes, branches ou autres détritres.

Pour rappel:

Les berges et le lit des cours d'eau appartiennent aux propriétaires riverains jusqu'au milieu. Ceux-ci sont tenus à un curage et à un entretien régulier afin de maintenir l'écoulement naturel ; ils doivent également assurer la bonne tenue des berges et de préserver la faune et la flore ainsi que le bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques. (art 215-14 du code de l'environnement)

BIBLIOTHEQUE

Pendant cette période de confinement, toutes les médiathèques et bibliothèques sont fermées.

Pour les personnes intéressées, possibilité de contacter la responsable au 06 98 21 72 82 ou envoyer un courriel à christal.gilmet@wanadoo.fr

Le site de la CAB est consultable, www.la-cab.fr

Vous y trouverez toutes les informations sur la vie de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise ainsi que le « Lien Communal ».



Respectez votre factrice, votre facteur.

Merci de laisser l'accès libre, aux boîtes aux lettres, sans encombrer l'espace avec les poubelles qui doivent être sorties le mardi soir après 19h et rentrées dès le ramassage des ordures terminé.

NOUVELLE ACTIVITE

Marie-Carine Daquet
06 09 36 64 95
Agent commercial



**Du 15 octobre au 15 décembre 2020
et sur les 1500 prochaines nouveautés ⁽¹⁾**

1 nouveau mandat signé

=

1 site dédié à votre bien

CONFIEZ-NOUS VOTRE PROJET ! ⁽²⁾

(1) Condition auprès de votre conseiller
(2) Habitation sauf neuf



BRÛLAGE DES DECHETS VEGETAUX

L'arrêté préfectoral 24-2017-04-05-001 du 5 avril 2017 considère que le feu peut être une source de pollution de l'air et peut se propager et qu'il convient de protéger les populations contre ces risques. L'interdiction des brûlages de déchets verts quelle que soit la méthode utilisée (tas, incinérateur, écobuage) est instaurée.

Le brûlage est seulement permis après demande d'autorisation auprès de la mairie
du 1er octobre au dernier jour de février entre 10h et 16h .

Un imprimé de déclaration obligatoire de brûlage de déchets verts est à remplir en mairie au minimum trois jours avant la date prévue. Celui-ci est transmis à la gendarmerie et au service d'incendie et de secours.

Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450€, les sanctions sont bien supérieures en cas de sinistres.

L'autorité préfectorale souligne qu'il existe des alternatives au brûlage : le broyage, le paillage, le compostage et le dépôt en déchèterie.

Vie Associative

Nous n'avons pas modifié les textes qui nous ont été envoyés , même si les activités sont suspendues.



Depuis septembre, les cours de judo ont repris à Saint Germain et Mons. Nous sommes ravis de retrouver nos licenciés et d'accueillir de nouveaux.

Nous vous rappelons que les cours sont ouverts aux enfants à partir de 4 ans, aux adolescents et adultes. Nous vous proposons deux essais gratuits avec prêt de kimonos.

Le cours de TAISO (renforcement musculaire, cardio, étirements, coordination motrice, relaxation ...) compte déjà 25 adhérents (hommes et femmes) : n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Pour tout renseignement, contacter M. BETHUNE Didier (Président) au 06.79.53.28.32 ou M. DITBERNER Frantz (Directeur Technique) au 06.82.91.20.55.



LE CLUB BRIDGE DETENTE

Bonjour à tous. Actuellement, le Club de Bridge est en sommeil : d'une part, en raison de la pandémie et, d'autre part, par la défection de certains adhérents à l'état de santé déficient. Le bridge est un jeu passionnant, aussi si certain(e)s parmi vous sont intéressé(e)s, même novices, nous les accueillerons avec plaisir, le vendredi de 14h à 17h à la maison des associations.

Prenez contact au 06 10 40 89 12. Peut-être alors le Club se réveillera !!!

AMICALE LAÏQUE

Suite à l'Assemblée générale du 18 septembre 2020, l'Amicale laïque conserve la même équipe :
Marie-Carine Daguët, Présidente
Vanessa Viaud, Secrétaire
Cécile Dessort, Trésorière.

Vous pourrez de nouveau commander vos chocolats du 2 au 25 novembre, des catalogues seront disponibles à l'école et à la Mairie courant novembre ou auprès de notre Présidente et bien sûr sur notre page Facebook (Amicale laïque Mouleydier/ST Germain et Mons).

Une opération de vente de sapins se prépare, les renseignements seront disponibles en Mairie courant novembre ou auprès de la Présidente.

Le bénéfice de ces opérations est au profit des écoles de Saint Germain et Mons et de Mouleydier.

Merci à vous et à l'ensemble des bénévoles qui répondent toujours présents.

Pour plus d'informations, je suis à votre disposition :
06 09 36 64 95

Marie-Carine Daguët



GERBAPP

En espérant que la pandémie ne viendra pas contrarier nos projets, nous sommes en train de finaliser notre programme de l'année prochaine. La situation sanitaire nous impose de nouvelles règles. L'accès aux conférences sera donc réservé en priorité aux adhérents et il sera impératif de réserver. Nous ignorons encore quelle sera la jauge à cette période.

A suivre, bien cordialement...

Nicole Bavant

secrétaire du GERBAPP

Vie Associative (suite)



Association Sophrologie Caycédienne Mouleydier St Germain et Mons

L'Association a fait une rentrée timide fin septembre.

Le groupe s'est étoffé au fil des séances. Les personnes qui ne sont pas disponibles le mardi peuvent nous y rejoindre et inversement.

Les protocoles sanitaires sont scrupuleusement respectés.

Pour participer à la séance de groupe, les élèves ne doivent présenter aucun symptôme de maladie.

Un virucide est appliqué sur les dossiers et assises de chaises, les poignées de porte, les interrupteurs, etc..

2 chaises sont mis à la disposition de chaque participant : pour lui (elle), l'autre pour les sacs et vêtements. Ce qui nous permet la distanciation. Le gel hydro-alcoolique est obligatoire.

Les nouveaux adhérents sont les bienvenus les lundis à 14h15 dans une ambiance simple et chaleureuse.

Renseignements au 06 08 72 43 79 ou
sophrobn@netcourrier.com

Brigitte NAGTEGAELE

SAINT GERMAIN EN SCENE

Nous avons eu le plaisir de présenter les 23 et 24 Octobre à Saint Germain nos pièces de théâtre que nous aurions dû jouer avant le confinement, devant un public nombreux et chaleureux. Merci infiniment à toutes les personnes qui nous ont aidés et au public qui s'est plié aux contraintes sanitaires.

Nous devons jouer le 31 octobre à Saint Agne : le tout dernier confinement nous oblige à l'annuler

Pour les enfants qui attendent avec impatience les inscriptions pour cette année, nous vous tiendrons informés dès la fin du confinement.

Nous vous remercions tous pour votre fidélité et si nous ne nous revoyons pas d'ici là, nous vous souhaitons de Bonnes Fêtes.

Jeannine SOULIER tel 0625254546

GYM, DETENTE ET LOISIRS

L'association a repris son activité le mardi 15 septembre 2020 après une longue pause due au confinement.

La reprise s'est faite tout doucement. Le Bureau est heureux car les adhérentes sont revenues avec toutes les mesures sanitaires respectées.

Gardez la forme en nous rejoignant.

Pour votre santé, prenez soin de vous.

Christelle Fresneau



CLUB DE SCRABBLE

La crise sanitaire affecte notre quotidien et bien évidemment aussi nos loisirs. Ces derniers ne sont peut-être pas essentiels mais sans aucun doute ils contribuent à rendre la situation actuelle plus supportable. Les liens de sympathie tissés au sein d'un club sont toujours là. Alors quel plaisir de se retrouver autour d'une activité fédératrice, appréciée de tous, qui permet de s'évader quelques instants de la morosité.

Le club de scrabble, après une longue interruption due à la crise sanitaire, puis la période estivale, a repris son activité. Certains manquent à l'appel pour raison de santé ou par précaution. Les autres se sont adaptés aux contraintes : participation sur inscription aux parties du lundi ou mercredi, réduction à un seul joueur par table, port du masque y compris pendant les parties, application d'un virucide sur les surfaces de contact avant et après les séances. Un peu lourd certes pourtant les sourires s'esquissent sous les masques. Nous n'oublions pas cependant que l'épidémie est toujours présente et qu'une nouvelle pause n'est pas à exclure.

Côté fédéral, les compétitions ont repris en limitant fortement le nombre de participants sur sites mais en augmentant ces derniers. Ainsi, nous n'accueillerons que 25 joueurs au maximum le 5 décembre à St-Germain-et-Mons lors du simultané mondial de Blitz.

Il s'agit de continuer de jouer mais en préservant la santé de chacun.

Mouleydier St-Germain Scrabble

Lundi et mercredi 14h30 salle Muscadelle à Mouleydier

Contact : Roland Bretou 09 75 50 89 38



LE BUT SAINTGERMINOIS

Pour tous renseignements concernant l'association, vous pouvez contacter :

Christian CHEVALIER au : 06 86 76 48 34